



Meulan-en-Yvelines, le 27 avril 2020



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines
éducation
nationale

**Inspection de
Meulan**

Affaire suivie par
Evelyne Beyssac
Téléphone
01 39 23 61 15
Télécopie
01 34 74 66 59
Mél
ce.0781854s
@ac-versailles.fr

**4 rue Maryse Bastié
78130 Les Mureaux**

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Sondage pour préparer un déconfinement progressif

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'annonce présidentielle du 13 avril 2020, vous avez été informés d'une réouverture progressive et partielle des écoles. L'ensemble des partenaires : éducation nationale, élus locaux, personnels communaux, professionnels de l'enfance travaillent conjointement pour pouvoir mettre en œuvre cette reprise en répondant à toutes les problématiques inhérentes à la crise sanitaire sans précédent que traverse notre Pays.

Ma priorité ainsi que celle de nos partenaires est la mise en place de protocoles sanitaires afin de protéger l'ensemble des élèves et des personnels. La faisabilité de ces protocoles conditionnera l'ouverture des écoles. De même, il n'est pas souhaitable, ni possible que tous les élèves reprennent le 11 mai.

Il est envisagé une reprise des enseignants le 11 mai afin d'organiser et mettre en œuvre un retour pour quelques élèves ciblés le 12 mai, et ce dans les meilleures conditions sécuritaires et sanitaires.

Ces conditions sont élaborées avec les partenaires municipaux afin de répondre aux éléments ci-dessous, ceux-ci sont des facteurs à la fois sécurisants au niveau sanitaire mais également limitants du nombre d'élèves accueillis :

Hygiène et entretien

- ▶ Mise à disposition de matériels et produits d'hygiène sanitaire (masques, savon, gel...)
- ▶ Nettoyage des locaux deux fois par jour (cantine, salles de classe et lieux de passage...)

Organisation des temps scolaires et périscolaires

- ▶ Mise en place de mesures d'hygiène de l'accueil jusqu'à la sortie de l'établissement (école, classe, cantine...)
- ▶ Aménagement des espaces et des différents temps de la journée (déplacement, récréation, articulation scolaire/périscolaire)
- ▶ Identification des groupes d'élèves concernés par la reprise
- ▶ Organisation de la prise en charge des élèves non accueillis
- ▶ Identification des moyens humains à disposition et mise en œuvre efficiente
- ▶ Choix des organisations pédagogiques et matérielles les plus pertinentes adaptées aux caractéristiques de chaque école
- ▶ Formation des enseignants et des élèves aux gestes barrières et aux normes de sécurité sanitaires

Aux abords de l'école

- ▶ Sécurisation des entrées et sorties
- ▶ Mise en œuvre des gestes de sécurité et de distanciation sociale



Face à cette situation totalement inconnue pour nous tous, je me permets de vous solliciter, Mesdames, Messieurs, pour connaître votre volonté de permettre à votre enfant de reprendre l'école en fonction du calendrier annoncé :

- à partir du 12 mai, les élèves de GS, CP, CM2
- dès le 25 mai, les élèves des autres niveaux.

Toutefois, il sera impossible d'accueillir tous les élèves toute la semaine. C'est la raison pour laquelle un sondage est organisé dans chaque école afin de recueillir vos intentions, et en fonction de vos réponses, nous pourrons envisager une reprise progressive.

Recevez, chers parents, mes plus sincères salutations,

Évelyne Beyssac